

## **Communiqué**

### **Le Conseil général du Loiret méprise la qualité de l'eau**

Ce vendredi 28 septembre 2012, le Conseil général du Loiret a malheureusement rejeté deux délibérations en faveur de la qualité de l'eau potable et de l'environnement en général.

Le premier de ces votes portait sur la révision des zones vulnérables aux nitrates. Un avis était demandé sur la proposition de l'Etat d'étendre à quelques communes du Loiret, selon les mesures qui y ont été réalisées, le dispositif de réductions des nitrates dans l'eau. Le Conseil régional du Centre a déjà approuvé à l'unanimité cette proposition. Malgré cela, cédant aux pressions de la FDSEA, la majorité départementale a rendu un avis défavorable à cette mesure.

Le second vote portait sur la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures non-conventionnels sur le territoire du département. Il s'agit des huiles et gaz de schistes dont la seule méthode d'extraction connue est la fracturation hydraulique des sols. Or, cette technologie provoque des dégâts énormes dans l'environnement, détruit des terres agricoles et peut rendre l'eau des nappes phréatiques durablement imbuvable. Un texte déposé par les élus écologistes proposait une prise de position du Conseil général qui entérine le consensus existant sur la question depuis la loi de juillet 2011 et la Conférence environnementale organisée par le nouveau gouvernement. Malheureusement, au prétexte que cela n'aurait pas de portée décisive, la majorité départementale s'est refusée à soutenir ce consensus contre les gaz et huiles de schistes et n'a pas souhaité demander le rejet des permis de recherche déposés dans le Loiret. Est-ce l'angoisse purement politicienne d'avoir à approuver une suggestion venant des écologistes ? Ou bien s'agit-il délibérément de ne pas fermer la porte aux compagnies pétrolières qui voudraient tirer profit du sous-sol du Loiret au mépris de la qualité de vie de ses habitants ?

Sur ces deux problématiques liées à l'environnement, les élus écologistes déplorent le dogmatisme de la majorité. Ils continueront à oeuvrer pour que la santé et le confort des populations cessent d'être présentées comme des contraintes qui freineraient l'agriculture ou l'industrie mais que ces objectifs redeviennent le souci premier de la collectivité. Il faut que celle-ci se donne les moyens d'aider les acteurs économiques qui, eux, ont déjà saisi ces enjeux.

**Estelle Touzin & Thierry Soler**  
**Conseillers généraux du Loiret**  
**Contact : Thierry Soler 06 82 95 09 01**